

Formations 2014

Du territoire à l'exploitation

Intégrer l'environnement dans les projets de territoire

Lot 1 :

Caractéristiques des systèmes agricoles pesant sur l'environnement : intérêts des infrastructures agro-écologiques

Contexte, typologie, état des lieux et intérêts agro-écologiques en fonction des systèmes agricoles, leurs contributions à la TVB, leur prise en compte dans les futurs MAEC, les paiements verts et l'affichage environnemental

Dates : Mercredi 14, et Jeudi 15 Mai 2014

Lieu : INRA Dijon
26, Bd Docteur Petit Jean - BP 87999
21079 DIJON CEDEX

Public visé par la formation :

Agents des services de l'état (DRAAF, DDT, DREAL), des Agences de l'Eau, ONCFS, agents des collectivités locales (Syndicats et Pays, Conseils généraux), formateurs de l'enseignement agricole, agents des Parcs nationaux et régionaux, techniciens des organismes agricoles (Chambres d'Agriculture, ADASEA, instituts techniques), animateurs d'associations d'environnement, CPIE,...

Pré-requis :

Connaissance en agronomie et en environnement – Niveau supérieur.

Objectifs de la formation :

Comprendre les mécanismes des performances environnementales des projets, les accompagner, les évaluer, acquérir des méthodes de travail, accompagner les démarches collectives et territoriales.

Contenus de la formation :

Cf. programme détaillé.

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Exposés techniques et scientifiques.
- Visite d'exploitation.
- Échanges entre participants.

Évaluation de la formation :

- Fiche d'évaluation à remplir sur le site de l'IFORE.

Conditions financières

- Inscription préalable obligatoire auprès de l'IFORE (<http://www.ifore.developpement-durable.gouv.fr/>, création d'un espace personnel obligatoire pour accéder à l'inscription).
- Frais de déplacement, de restauration et d'hébergement à la charge du participant.

Animateur :

- Philippe POINTEREAU (Directeur du Pôle Agro-Environnement - Solagro)

Formateurs :

Cf. programme.

Durée de la formation et modalités d'organisation :

Formation organisée en continu sur 2 jours, 14 et 15 mai 2014, à SupAgro Dijon (21).

Le nombre de stagiaires prévu se situe entre 8 et 20 personnes.

PROJET DE PROGRAMME SUSCEPTIBLE D'ÉVOLUTION

Mercredi 14 mai 2014 :	Jeudi 15 mai 2014 :
9h30 Accueil des participants • Objectifs du stage, tour de table 9h45-10h30 Contexte • Une reconnaissance plus forte dans les politiques publiques • Des MAE aux paiements verts en passant par la conditionnalité • Mais une appropriation difficile des enjeux écologiques par les agriculteurs <i>Laurent Percheron (Ministère de l'agriculture)</i> 10h30-11h30 Intérêts des IAE et de leur cohérence dans le paysage agricole • Les différents types d'IAE • Les services écologiques fournies par les IAE • Les menaces <i>Sandrine PETIT (INRA Dijon)</i> 11h30-12h30 Échanges avec les participants 14h00-16h00 La prise en compte des IAE dans la PAC • Ecoconditionnalité des aides directes (des 4 % de SET au 7 % de zones d'intérêts biologiques • Soutien des IAE au travers des MAE <i>Laurent Percheron (Ministère de l'Agriculture)</i> 16h00-17h30 IAE un indicateur pour l'affichage environnemental des produits agricoles • Intérêts et limites d'utiliser les IAE comme indicateur de biodiversité • Bilan des actions menées dans l'affichage environnemental <i>Antonin VERGEZ (Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie)</i>	9h00-11h00 Importance des IAE pour la conservation de la biodiversité • Les résultats du programme de recherche BioBio • Importance de la diversité des IAE <i>Felix HERZOG (Chercheur à ART en Suisse)</i> 11h00-11h30 Échanges avec les participants 11h30-12h30 Pris en compte des IAE dans la trame verte et bleue • L'exemple de la région Bourgogne • Présentation du SRCE <i>Un représentant de la DREAL Bourgogne</i> 14h30-15h00 Échanges avec les participants sur la trame verte et bleue 15h00-17h00 Une démarche de territoire en matière de conservation du bocage : le plan bocage de la région Bourgogne • Diagnostic territorial • Plan d'actions • Evaluation <i>David Michelin (Chargé de mission bocage à Alterre Bourgogne)</i> 17h00 Synthèse et évaluation de la formation 17h30 Fin de la formation